

COVID-19

Résumé des mesures du
Gouvernement Fédéral
pour aider les entreprises

Canada 

Éviter les mises à pied et réembaucher les employés	<p>Subvention salariale d'urgence du Canada Couvre généralement 75 % du salaire d'un employé – jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine – pour les employeurs de toutes tailles et de tous les secteurs qui ont subi une diminution dans leurs revenus bruts d'au moins 15 % en mars et de 30 % en avril et en mai. Cliquez ICI</p>
	<p>Subvention salariale temporaire de 10 % Une mesure de trois mois qui permettra aux employeurs admissibles de réduire le montant des retenues à la source à remettre à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Cliquez ICI</p>
	<p>Prolongation du programme de Travail partagé La durée maximale des ententes relatives au travail partagé passera de 38 à 76 semaines partout au Canada pour les employeurs touchés par la COVID-19. Cliquez ICI</p>
Soutien pour les travailleurs autonomes	<p>Prestation canadienne d'urgence (PCU) Prestation imposable de 2 000 \$ toutes les 4 semaines pendant un maximum de 16 semaines. Pour présenter votre demande Cliquez ICI ou appelez : 1-800-959-2019/41</p>
	<p>Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane jusqu'en juin Permet aux entreprises, y compris les travailleurs autonomes, de reporter jusqu'au 30 juin 2020 les versements de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH), ainsi que les droits de douane à l'importation exigibles. Cliquez ICI</p>
	<p>Plus de temps pour payer l'impôt sur le revenu Permet à toutes les entreprises de reporter après le 31 août 2020 le paiement des montants de l'impôt sur le revenu qui deviennent exigibles à compter du 18 mars et avant le mois de septembre 2020. Cliquez ICI</p>
Entreprises autochtones	<p>Aide les petites et moyennes entreprises autochtones et soutien aux institutions financières autochtones 306,8 millions de dollars permettront à des entreprises autochtones d'obtenir des prêts à court terme sans intérêt et des contributions non remboursables de la part d'institutions financières autochtones. Ces institutions offrent des services de financement et de soutien aux entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Cliquez ICI</p>
	<p>En plus de la mesure susmentionnée, les Autochtones peuvent également accéder à toutes les prestations destinées aux particuliers et aux entreprises.</p>

Accès aux crédits

Programme de crédit aux entreprises (PCE)

La Banque de développement du Canada (BDC) et Exportation et développement Canada (EDC) collaborent avec les prêteurs du secteur privé pour coordonner l'offre de solutions de financement adaptées aux entreprises individuelles, notamment dans les secteurs comme le transport aérien et le tourisme ainsi que le secteur pétrolier et gazier :

Garantie de prêt pour les petites et moyennes entreprises [Cliquez ICI](#)

Programme de prêts conjoints pour les PME [Cliquez ICI](#)

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

offrir des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif afin de les aider à couvrir leurs coûts d'exploitation pendant une période où leurs revenus ont été temporairement réduits. [Cliquez ICI](#)

Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)

offrira un financement de transition aux plus grands employeurs du Canada dont les besoins financiers durant la pandémie ne peuvent être comblés par les mécanismes conventionnels. Le CUGE contribuera alors à faire en sorte que ces employeurs puissent poursuivre leurs activités. **Plus de détails seront disponibles sous peu.**

Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)

Programme destiné aux petites entreprises. Il réduira les loyers de 75% pour les petites entreprises qui ont été touchées par COVID-19. Ce soutien est également offert aux organismes à but non lucratif et aux organismes de bienfaisance. [Cliquez ICI](#)

Fonds d'aide et de relance régionale (FARR)

Appuyer davantage d'entreprises et d'organisations dans des secteurs tels que l'industrie manufacturière, la technologie, le tourisme et d'autres qui sont essentiels pour les régions et les économies locales. Ce fond est destiné à ceux qui n'ont pas pu accéder aux mesures de soutien existantes. [Cliquez ICI](#)

Entreprises novatrices qui sont en démarrage

250 millions de dollars aux entreprises novatrices qui sont en démarrage et qui n'ont pas accès aux mesures de soutien actuelles de la COVID-19 destinées aux entreprises. Cette aide sera apportée par l'intermédiaire du Programme d'aide à la recherche industrielle. [Cliquez ICI](#)

Jeunes entrepreneurs

20,1 millions de dollars pour que Futurpreneur Canada puisse continuer à soutenir les jeunes entrepreneurs de qui éprouvent des difficultés à cause de la COVID-19. Ces fonds permettront à Futurpreneur Canada d'offrir à ses clients un allègement de leurs paiements pour une période allant jusqu'à 12 mois. [Cliquez ICI](#)

Entreprises des territoires

15 millions de dollars non remboursables à l'intention des entreprises des territoires pour les aider à faire face aux impacts de la COVID 19. [Cliquez ICI](#)

Créer des emplois et des opportunités pour les jeunes	<p>Stratégie emploi et compétences jeunesse 153,7 millions de dollars pour aider les jeunes à acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers le marché du travail. Cliquez ICI</p>
	<p>Programme de stages pratiques pour étudiants 80 millions de dollars en vue d'appuyer jusqu'à 20 000 étudiants de niveau postsecondaire dans l'ensemble du Canada à acquérir une expérience de travail rémunéré liée à leur domaine d'études. Cliquez ICI</p>
	<p>Mitacs et La Table ronde sur le milieu des affaires et l'enseignement supérieur 40 millions de dollars pour Mitacs afin de créer 5 000 nouveaux placements en milieu de travail. Cliquez ICI La Table ronde sur le milieu des affaires et l'enseignement supérieur créera de 5 000 à 10 000 nouveaux placements d'étudiants, en réorientant le soutien fédéral actuel et en renforçant les outils en ligne. Cliquez ICI</p>
	<p>Changements temporaires au programme Emplois d'été Canada Offrir aux jeunes la possibilité de développer et d'améliorer leurs compétences au sein d'organismes sans but lucratif, de petites entreprises et du secteur public. Ce programme appuie également la prestation de services communautaires importants. Cliquez ICI</p>
Taxes et tarifs	<p>Plus de temps pour payer l'impôt sur le revenu Permet à toutes les entreprises de reporter après le 31 août 2020 le paiement des montants de l'impôt sur le revenu qui deviennent exigibles à compter du 18 mars et avant le mois de septembre 2020. Cliquez ICI</p>
	<p>Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane jusqu'en juin permet aux entreprises, y compris les travailleurs autonomes, de reporter jusqu'au 30 juin 2020 les versements de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH), ainsi que les droits de douane à l'importation exigibles. Cliquez ICI</p>
	<p>Renoncer aux tarifs imposés sur certains produits à usage médical Cette mesure permettra de réduire le coût des EPI, comme les masques et les gants importés, et d'aider à protéger les travailleurs, de manière à ce que nos chaînes d'approvisionnement puissent continuer de bien fonctionner. Cliquez ICI</p>
Appui en matière de stabilité financière	<p>Mesure d'allègement réglementaire pour les répondants de régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale Cet allègement prendra la forme d'un moratoire sur l'application des exigences en matière de paiements de solvabilité des régimes à prestations déterminées qui durera jusqu'à la fin de l'année 2020.</p>
	<p>Lancement Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés les banques et les prêteurs hypothécaires disposeront d'un financement stable à long terme grâce auquel ils pourront continuer à consentir des prêts aux entreprises et aux consommateurs canadiens, tout en injectant des liquidités dans le marché hypothécaire du Canada. Cliquez ICI</p>
Soutien personnalisé	<p>Découvrez la liste de soutien dont votre entreprise a besoin Cliquez ICI</p>